



Maitriser l'énergie : l'enjeu d'avenir

**Mise en œuvre d'un dispositif de
lutte contre la précarité énergétique
pour les ménages du parc privé**

2014-2015



tél : 04 42 51 24 09 fax : 04 42 54 78 44
Maison du Pesquier, Quartier le Pesquier
RD 58 - 13120 Gardanne
association@ecopolenergie.com
www.ecopolenergie.com

ASSOCIATION LOI 1901 - SIRET 438 832 313 00037
N° de déclaration d'organisme de formation : 93 13 12 701 13

Ecopolénergie mène des actions de lutte contre la précarité depuis 2006

L'association ECOPOLENERGIE créée en mai 2001 a pour objectif de sensibiliser le public sur la maîtrise des énergies et les énergies renouvelables.

Les principaux intervenants sur ce projet sont la chargée de projet Energie & Habitat (expertise sur les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du dispositif « écodiagnostiqueur » de la région PACA <http://energiepaca.fr/poste-deco-diagnostiqueur-precarite-energetique/>).

Ce projet est soutenu par la région, l'ADEME, et la CPA également partenaire technique.

Mettre en œuvre un dispositif de lutte contre la précarité énergétique

Ce projet fait suite à l'action « Etude de faisabilité d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique sur la CPA » et vise à la mise en œuvre de ce **dispositif de lutte contre la précarité énergétique** en :

- Organisant toute la **chaîne de repérage** des ménages rencontrant des difficultés liées à l'énergie dans leur logement
- Réalisant **des visites à domicile** afin d'accompagner les ménages à maîtriser leurs consommations d'énergie
- Informant sur les **aides disponibles** pour financer des travaux énergétiques dans leurs logements
- Orientant les ménages vers les **acteurs compétents** selon leurs situations

Accompagner des ménages sur les questions d'énergie

Ce projet vise à accompagner des familles logeant dans le parc privé (locataires et ou propriétaires occupants) rencontrant des difficultés liées à l'énergie.

Comment

Les donneurs d'alerte (tout intervenant pouvant témoigner de difficultés liées à l'énergie rencontrées par les ménages) remplissent une fiche ménage (*Cf. fiche ménage ci-dessous*) et la communiquent à l'éco-diagnostiqueur d'Ecopolenergie par mail ou fax.

L'action touche les 36 communes de la CPA

Le territoire d'intervention concerne l'ensemble des 36 communes de la CPA.

Aix-en-Provence, Beaucueil, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauf-le-Rouge, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, Greasque, Jouques, La Roque d'Anthéron, Lambesc, Le Puy-Sainte-Réparate, Le Tholonet, Les Pennes-Mirabeau, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, Pertuis, Peynier, Peyrolles-en-Provence, Puyoubier, Rognes, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-lès-Durance, Simaine-Collongue, Trets, Vauvenargues, Venelles, Ventabren, Vitrolles,

Une action inscrite dans le Plan Action Climat de la CPA

Ce projet s'inscrit dans les objectifs poursuivis dans le Plan Climat de la CPA :

- La rénovation énergétique du parc de logements privés
- Le remplacement des chauffages fioul par des chauffages bois et autres énergies renouvelables (traitement des 40% de logements au fioul construits avant 1975 (soit 7 200 logements d'ici 2020)
- La diminution de 15% des consommations d'électricité spécifique, par la mise en place de programmes de sensibilisation à la maîtrise de l'électricité.

REFERENT

Organisme/Service :

M. Mme (Nom Prénom)

Téléphone : Courriel :

Date de l'orientation :

DONNEES SUR L'OCCUPANT

M. Mme (Nom Prénom)

Année de naissance :

Adresse Postale :

CP : Ville:

Téléphone : Courriel:

Situation : Propriétaire Locataire parc privé ~~Locataire parc social~~

RESSOURCES

Le revenu fiscal de référence N-2 ou N-1 est inférieur aux plafonds ANAH* : OUI NON

Nombre de personnes composant le ménage (enfants compris) :

Vous avez bénéficié d'un **prêt à taux zéro** + durant les 5 dernières années.

* Si le ménage à plusieurs revenus fiscaux de référence (RFR), additionnez-les.
Le revenu fiscal de référence se trouve sur le volet intérieur de la feuille d'imposition

Plafonds de ressources de l'ANAH applicables (à compter du 1^{er} janvier 2014)

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources « très modestes » (€)	Ménages aux ressources « modestes » (€)
1	14 245	18 262
2	20 833	26 708
3	25 056	32 119
4	29 271	37 525
5	33 504	42 952
Par personne supplémentaire	+ 4 222	+ 5 410

HABITAT

Nature du logement : maison individuelle maison de ville / village appartement

si maison : plain-pied **OU** RDC + ... étages

Le logement a + de 15 ans

Type de logement (nombre de pièces : salon et chambres) :

RAPPORT AU LOGEMENT

Que relevez-vous comme problème dans votre logement ?

- Trop chaud l'été Trop froid l'hiver Chauffage insuffisant
- Logement humide Isolation thermique insuffisante Fenêtres en mauvais état
- Courant d'air Moisissures : Pas de ventilation
- Autres

Si on vous aidait financièrement, vous souhaiteriez réaliser des travaux d'amélioration thermique de votre logement, tout en gardant une part du financement à votre charge.

Vous seriez prêt à participer physiquement à des travaux avec l'aide des Compagnons Bâtisseurs (qui font de l'auto-réhabilitation accompagnée)

CHAUFFAGE - BATI

- Chauffage collectif Chauffage individuel
- Électrique gaz fioul urbain bois
- Vous avez un thermostat d'ambiance (régulation de chauffage)
- Vous limitez votre chauffage
- Vous utilisez un poêle à pétrole comme chauffage d'appoint

CONSOMMATION ENERGETIQUE

- Vous avez des impayés auprès de vos fournisseurs d'électricité et eau
- Un ou des avis de coupures vous ont déjà été adressé
- Vos factures énergétiques vous semblent très élevées

